



## Prix Gustave Magnel

Bruxelles, juin 2009

Le "Prix Gustave Magnel - Construction durable" a été décerné à l'architecte suisse Emmanuel Rey, pour sa thèse de doctorat réalisée à l'Université Catholique de Louvain et intitulée "Régénération des friches urbaines et développement durable : vers une évaluation intégrée à la dynamique du projet". Ce prix européen pour la recherche scientifique appliquée à l'art de construire a été remis lors d'une cérémonie qui s'est tenu le 4 juin dernier à Bruxelles, en présence des Ministres responsables de la Recherche Scientifique et de la Coopération au Développement, ainsi que des représentants de l'Ambassade de Suisse en Belgique, du Bureau de Contrôle Technique pour la Construction et de multiples institutions académiques.

Décerné par le Bureau de Contrôle Technique pour la Construction (SECO), le Prix Gustave Magnel a été créé à la fin des années cinquante en vue d'encourager la recherche scientifique appliquée au domaine de la construction. Il est ouvert aux chercheurs des Universités, Écoles Militaires, Centres de Recherche ou grandes Administrations Publiques des pays membres de l'Union Européenne.

Les travaux présentés en vue de l'attribution du prix peuvent être l'œuvre d'un chercheur ou le fruit de la collaboration de plusieurs. Ils doivent revêtir un caractère original et inédit dans le domaine de l'art de construire, être en rapport avec les activités de SECO et permettre des applications pratiques. Présent notamment en Belgique, en France, au Luxembourg, en Pologne, en Hongrie et en Roumanie, SECO exerce le contrôle technique des constructions et de l'exécution des ouvrages du bâtiment et du génie civil. Cette activité comprend depuis peu le contrôle et la certification des constructions durables. A la date limite de candidature, le chercheur ne doit pas avoir atteint l'âge de 40 ans. Le montant du prix est de 10'000 EUR.

Pour la période 2002-2008, le prix a été attribué à l'unanimité du jury à M. Emmanuel Rey, architecte suisse, pour sa thèse de doctorat en sciences appliquées réalisée au Département d'architecture, urbanisme, génie civil et environnemental de l'Université Catholique de Louvain (UCL) et intitulée "Régénération des friches urbaines et développement durable : vers une évaluation intégrée à la dynamique du projet".

Architecte EPFL (1997), Diplômé postgrade européen en architecture et développement durable (UCL / EPFL / AASA London / EA Toulouse 1999) et Docteur ès sciences appliquées (UCL 2006), Emmanuel Rey est aujourd'hui associé du bureau Bauart Architectes et Urbanistes SA à Berne, Neuchâtel et Zurich (Suisse). À ce titre, il est impliqué dans de multiples projets et participe notamment à divers travaux de recherche sur la durabilité de l'environnement construit. Il intervient par ailleurs régulièrement dans des formations académiques de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle.

### Contacts :

**Yves PIANET**, Chief Executive Officer, SECO, Rue d'Arlon 53, B-1040 Bruxelles  
T +32 (0)2 238 22 11 - F +32 (0)2 238 22 61 - mail@seco.be - www.seco.be

**Emmanuel REY**, Associé, Bauart Architectes et Urbanistes SA, CH-2002 Neuchâtel  
T +41 (0)32 858 15 15 - F +41 (0)32 858 15 10 - rey@bauart.ch - www.bauart.ch